



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE  
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE  
DIRECTION RÉGIONALE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA COHESION SOCIALE AQUITAINE  
**ARRÊTÉ PORTANT ATTRIBUTION DU BREVET PROFESSIONNEL DE LA  
JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT**

La ministre des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative,

Vu le code de l'éducation et, notamment, les articles L 335.5 et L 335.6,

Vu le code du travail, notamment l'article L. 6111-1,

Vu le code du sport, notamment les articles D. 212-20 et suivants,

Vu le décret N° 2009-1540 du 10 décembre 2009 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale,

Vu le décret n° 2010-1582 du 17 décembre 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans les départements et les régions d'outre mer, à Mayotte et à Saint Pierre et Miquelon,

Vu l'arrêté du 24/02/2003 portant création de la spécialité Loisirs tous publics du BPJEPS,

Vu le procès verbal établi à l'issue de la délibération du jury le 28/03/2014,

**ARRÊTE**

Article 1<sup>er</sup>.- Le brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité **Loisirs tous publics** est attribué aux personnes dont les noms suivent :

<b>N° du diplôme</b>	<b>Genre, nom et prénom Date et lieu de naissance</b>
BP 033 14 0057	Madame ALEXANDRE Charlotte 13/04/1988 CARPENTRAS (84)
BP 033 14 0058	Madame AURIOL Delphine Patricia 12/09/1983 BORDEAUX (33)
BP 033 14 0059	Madame BIDLUN Maddi 16/07/1988 OLORON SAINTE MARIE (64)
BP 033 14 0060	Madame BOULAY Karine 15/05/1974 LIVRY GARGAN 93 (01)
BP 033 14 0061	Monsieur CAPASSO Jonathan Gilles 05/04/1983 MARSEILLE (13)
BP 033 14 0062	Madame CARDONA Estelle Claire 13/01/1989 BRUGES (33)
BP 033 14 0063	Madame DAHAM Aïcha 11/10/1973 BORDEAUX (33)
BP 033 14 0064	Madame ETCHEPAR Julie Marie 04/10/1988 SAINT GEORGES DE DIDONNE (17)
BP 033 14 0065	Monsieur FLEURQUIN David Alexandre 02/04/1988 PARIS 18 (75)

BP 1 TO 2014 1 - C E M E N

BP 033 14 0066 Monsieur GUIRAL Mathieu Rémi  
28/05/1988 AGEN (47)

BP 033 14 0067 Monsieur HUET Julien Henri Lazare  
13/05/1979 PESSAC (33)

BP 033 14 0068 Madame LE PALLEC Orane Sandy  
29/06/1989 BEAUVAIS (60)

BP 033 14 0069 Madame LECART Virginie Lina  
20/06/1986 VILLEFRANCHE DE ROUERQUE (06)

BPO 33 14 0070 Monsieur MAURY Christopher Gilbert  
23/08/1991 LIBOURNE (33)

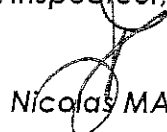
BP 033 14 0071 Monsieur THOMAS Beñat  
26/10/1988 SAINT JEAN DE LUZ (64)

---

Article 2.- Le directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale d'Aquitaine est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à BRUGES Le 28/03/2014

*P/Le Directeur Régional de la Jeunesse,  
des Sports et de la Cohésion Sociale d'Aquitaine  
L'Inspecteur,*

  
Nicolas MARTY



Ministère des affaires sociales et de la santé  
Ministère de l'égalité des territoires et du logement  
Ministère des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative

## ARRÊTÉ PORTANT ATTRIBUTION DU BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT

La ministre des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative,

Vu le code de l'éducation et, notamment, les articles L 335.5 et L 335.6,

Vu le code du travail, notamment l'article L. 6111-1,

Vu le code du sport, notamment les articles D. 212-20 et suivants,

Vu le décret N° 2009-1540 du 10 décembre 2009 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale,

Vu le décret n° 2010-1582 du 17 décembre 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans les départements et les régions d'outre mer, à Mayotte et à Saint Pierre et Miquelon,

Vu l'arrêté du 24/02/2003 portant création de la spécialité Loisirs tous publics du BPJEPS,

Vu le procès verbal établi à l'issue de la délibération du jury le 28/03/2014,

### ARRÊTE

Article 1<sup>er</sup>.- Le brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité **Loisirs tous publics** est attribué aux personnes dont les noms suivent :

N° du diplôme	Genre, nom et prénom Date et lieu de naissance
BP 033 14 0092	Madame JAVAYON Margaux 13/04/1988 CARPENTRAS (84)

Article 2.- Le directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale d'Aquitaine est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à BRUGES Le 28/03/2014

*P/Le Directeur Régional de la Jeunesse,  
des Sports et de la Cohésion Sociale d'Aquitaine*

*L'Inspecteur,*

*Nicolas MARTY*

BP LTP. 28103/2014. FNFA